



**Assemblée des délégué-e-s de syndicom  
Berne, 22 juin 2024**

## Résolutions

---

Le service public doit aussi être renforcé dans le domaine des médias! .....	2
Pour le développement du service public et le maintien d'un réseau postal avec 800 filiales exploitées par la Poste .....	3
Pour le maintien de la participation majoritaire éprouvée de la Confédération dans Swisscom ! .....	5
L'égalité maintenant! La réalité de la vie des femmes doit être reconnue! .....	6
Compensation du renchérissement pour les rentes des caisses de pension.....	7
Un cessez-le-feu, paix et une solution juste pour tous les habitants d'Israël et de Palestine .....	8
Pas d'arnaque et pas de vol des rentes! .....	10

## **Le service public doit aussi être renforcé dans le domaine des médias!**

**syndicom s'engage contre l'initiative nuisible de l'UDC «la réduction de moitié» de la redevance et refuse les attaques portées au financement et à l'indépendance de la SSR et des diffuseurs concessionnés.**

L'objectif syndical de syndicom consiste à renforcer le service public dans les médias, nécessaire à la libre formation d'opinion dans la démocratie suisse.

L'ensemble de la population suisse a droit à un large service universel proposant des offres journalistiques pour l'information, la culture, la formation, le divertissement et le sport à la radio, à la télévision ou en ligne. L'ampleur de l'offre est appréciée et vaut largement les 92 centimes par jour de contribution par ménage.

C'est apparu clairement lors du rejet catégorique de l'initiative «No Billag» il y a six ans. syndicom s'engage contre l'initiative actuelle pour «la réduction de moitié» de la redevance, qui n'est autre qu'une deuxième «No Billag» déguisée. syndicom s'oppose aussi à toute réduction supplémentaire des moyens financiers manigancée par le conseiller fédéral Röstli, en révisant l'ordonnance sur la loi sur la radio et la télévision.

Une réduction du financement aurait aussi des conséquences considérables pour le personnel et le marché du travail dans le secteur des médias. Plusieurs milliers de postes à la SSR, chez les diffuseurs privés et chez les nombreux fournisseurs seraient menacés. Nous devons éviter une compression massive du personnel.

Une SSR affaiblie ne serait d'aucune utilité non plus aux médias privés en ligne et de la presse écrite. Au contraire: réduire son financement serait préjudiciable à l'ensemble du paysage médiatique. Depuis 2023, beaucoup d'entreprises de médias privées ont mis en place des mesures d'économie et des vagues de licenciements en Suisse. Le leader de la branche, TX Group avec Tamedia, a ensuite une nouvelle fois puisé dans les bénéfices considérables et les dividendes. La plupart des autres petites entreprises de médias se trouvent toutefois dans une situation plus difficile compte tenu du changement structurel en cours et de l'emprise qu'exercent les acteurs mondiaux sur le marché. Elles fournissent également une prestation de base importante pour que le public ait accès à des informations vérifiées et remises en question.

Il est intéressant de noter que, dans les pays où le service public est financé correctement, le secteur privé est également mieux positionné. Cela signifie que le secteur des médias privés a aussi un besoin accru de mesures de soutien afin de garantir la diversité et la qualité des prestations journalistiques. C'est le seul moyen de protéger le discours démocratique contre les fausses informations, les campagnes ciblées de fake news et la désinformation à des fins commerciales!

### **À ce titre, nous nous engageons pour:**

- Un NON catégorique à l'initiative pour «la réduction de moitié» de la redevance.
- Le maintien des moyens financiers pour le service public dans les médias.
- Des mesures de soutien renforcées en faveur d'une offre journalistique privée qui contribue à la diversité médiatique la plus large et la plus qualitative possible.

## **Pour le développement du service public et le maintien d'un réseau postal avec 800 filiales exploitées par la Poste**

Le 29 mai 2024, la Poste a communiqué son intention de fermer d'ici 2028 environ 170 de ses filiales et de les remplacer par des agences postales et des offres de service à domicile. Cela réduirait à 600 les filiales de la Poste en Suisse. Cette étape signifie une rupture radicale avec la stratégie poursuivie jusqu'à présent, qui prévoyait une stabilisation du réseau postal à quelques 800 filiales. Au final, au moins une filiale sur cinq pourrait être fermée.

Quelques jours plus tard, on apprenait que la Poste teste dans un projet pilote de consultations vidéo pour des prestations spécifiques dans huit de ses filiales en Suisse. Il s'agit d'une offre que la Poste a indiqué vouloir développer par étapes. Or il est à prévoir qu'une bonne partie des 100 millions de francs annoncés le 29 mai comme investissements dans le réseau postal seront surtout consacrés jusqu'en 2028 à cette forme de numérisation du service public.

### **Un démantèlement sans précédent**

Pour le syndicat syndicom, il est clair que les projets de la Poste équivalent à un démantèlement du service public et qu'ils sont inacceptables. La réduction du nombre de filiales de la Poste entraînerait la perte irrémédiable de centaines d'emplois. Aujourd'hui déjà, le personnel des filiales est pressurisé. La Poste a certes communiqué sous la pression de syndicom qu'il n'y aurait pas de licenciements. Pourtant, des changements dans le réseau postal au niveau local peuvent conduire à des situations très difficiles pour les personnes concernées. Des garanties doivent donc absolument être données au personnel.

Il n'est pas acceptable que la Poste annonce à la hâte une décision avant la mise en œuvre complète de sa stratégie d'ouverture du réseau pour des partenaires tiers et qu'elle compromette ainsi sa propre stratégie. Le remplacement des filiales par des agences postales représente un démontage du service public, parce que les agences ne sont pas en mesure de fournir les mêmes prestations avec le même personnel qualifié. De plus, la CCT de la Poste ne s'applique pas au personnel des agences postales.

### **Questions critiques concernant la numérisation dans le domaine du réseau postal**

Enfin, la transformation numérique, qui passe par des consultations vidéo, doit également faire l'objet d'un examen critique: faut-il qu'à l'avenir le service public soit encore plus fortement redimensionné avec des consultations vidéo qu'il ne l'est déjà avec l'annonce du 29 mai? Les cabines de consultation vidéo actuellement testées doivent-elles remplacer encore plus de filiales dans le futur? Et doit-on s'attendre à une suppression d'emplois pour cette raison? La Poste veut-elle ainsi contourner les dispositions légales, par exemple la participation des communes au maintien des offices de poste? Et qu'en est-il de l'accès sans restriction au service public pour toutes et tous?

### **Exigences du syndicat syndicom**

Le syndicat syndicom critique les intentions de la Poste et va faire tout son possible pour préserver le réseau postal actuel avec ses quelque 800 filiales. syndicom lutte pour un service public bien développé, accessible à toutes et tous, et combat les projets de démantèlement du service universel.

1. Il convient de renforcer, pas d'affaiblir le service public et le service universel. Avant que des décisions hâtives ne soient prises pour le domaine RéseauPostal, la stratégie d'ouverture du réseau doit être pleinement mise en œuvre.
2. Le réseau actuel doit être maintenu avec ses 800 filiales: le réseau décentralisé et la présence physique sont les atouts de la Poste. Il s'agit de les préserver en faveur de la population et de l'économie.
3. Aucun licenciement ne doit être prononcé. La Poste doit donner sans tarder les garanties nécessaires.
4. syndicom appelle la classe politique à s'engager activement pour le maintien de l'actuel réseau postal. Le syndicat appelle en particulier les communes et les autorités cantonales concernées à lutter contre le démantèlement sur leur propre territoire. La population locale doit elle aussi faire pression.

5. La numérisation doit être au service des humains, et non le contraire. La numérisation doit être utile à la clientèle et au personnel de RéseauPostal. Les projets de numérisation comme ceux concernant le projet pilote de consultations vidéo ne doivent entraîner ni une suppression d'emplois, ni une détérioration de l'accès sans restriction au service public, ni un contournement des dispositions légales.
6. Il est exclu que la Poste externalise à des tiers la fourniture de prestations via les agences, plutôt que de les proposer avec son propre personnel. D'autant qu'une telle démarche vide la CCT de la Poste de sa substance et ouvre la porte au dumping salarial.

## **Pour le maintien de la participation majoritaire éprouvée de la Confédération dans Swisscom !**

**Swisscom est un pilier central du service public fort en Suisse.** L'entreprise fournit des services de télécommunications de grande qualité dans le pays. Le réseau fixe et le réseau mobile comptent parmi les meilleurs réseaux du monde. Les particuliers en bénéficient, mais aussi notre économie et quantité de PME. Du lac Léman au lac de Constance, des crêtes du Jura aux vallées reculées des Grisons. Swisscom, c'est un peu de swissness, un peu de patrie.

**La participation majoritaire dans Swisscom apporte de la stabilité à l'entreprise et garantit de bonnes conditions de travail.** La stratégie de propriétaire de la Confédération garantit les prestations du service public et le partenariat social. Céder à Swisscom la participation majoritaire de la Confédération compromettrait ces deux atouts. Pire encore: Swisscom pourrait devenir le jouet de fonds internationaux intéressés uniquement à un rendement élevé. Le partenariat social n'irait plus de soi, les bonnes conditions de travail de quelque 16 000 employé-e-s de Swisscom seraient menacées. Cela mettrait aussi en danger la poursuite du développement durable des réseaux et l'introduction de nouvelles technologies à un rythme régulier.

**Année après année, Swisscom verse à la Confédération un dividende d'environ un demi-milliard de francs.** La vente des actions Swisscom équivaldrait à «brader l'argenterie» nationale. Les versements de dividendes viendraient à manquer dans le futur. Des mesures d'économie ou des augmentations d'impôts devraient compenser le trou dans la Caisse fédérale. Aucun paysan ne vend sans nécessité sa meilleure vache. Il n'est pas nécessaire pour la Confédération de vendre Swisscom.

**Swisscom jouit d'une liberté entrepreneuriale malgré la participation majoritaire.** L'achat de Vodafone Italia au printemps 2024 l'a clairement montré. Par cet achat, Swisscom consolide sa position grandissante sur le marché italien et peut financer le service public en Suisse avec les bénéfices réalisés en Italie. En Suisse aussi, Swisscom a réussi à maintenir une position forte et à s'affirmer sur de nouveaux marchés. Que ce soit dans la branche de l'infrastructure de réseau avec sa filiale cablex ou dans la branche TI avec sa principale filiale Swisscom Suisse.

**Le marché des services de télécommunication fonctionne parfaitement, aussi avec la Confédération comme actionnaire majoritaire de Swisscom.** Les concurrents de l'entreprise proche de la Confédération ont pu s'établir en Suisse et font en sorte que les consommatrices et consommateurs puissent choisir librement d'utiliser les services d'Internet, de téléphonie et de télévision de Swisscom ou d'un autre fournisseur. Il en va de même dans la branche de l'infrastructure de réseau et de l'informatique: les règles du marché jouent librement.

**Swisscom revêt une grande importance aussi pour la défense nationale et la protection des données.** L'armée suisse et les organisations d'intervention d'urgence recourent aux services de télécommunication de Swisscom, car elles savent que Swisscom garantit une sécurité absolue. Il en va de même pour ses services Cloud: les serveurs en Suisse empêchent que des États tiers accèdent à nos données. Avec la privatisation de Swisscom, la sécurité de notre pays ne serait plus garantie, et nos données seraient exposées à un accès non autorisé.

**Pour toutes ces raisons, syndicom se prononce pour le maintien de la participation majoritaire éprouvée de la Confédération dans Swisscom.** Si le Parlement devait décider de céder à Swisscom la participation majoritaire et donc de privatiser majoritairement l'entreprise, syndicom saisirait le référendum sans attendre.

## **L'égalité maintenant!**

### **La réalité de la vie des femmes doit être reconnue!**

Les grandes grèves féministes des dernières décennies montrent que l'égalité n'a pas avancé autant qu'elle aurait dû en Suisse. Aujourd'hui encore, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel, plutôt dans le secteur des bas salaires et elles sont davantage touchées par la pauvreté à la retraite que leurs collègues masculins. Elles effectuent pendant une grande partie de leur vie du travail de care non rémunéré, sous la forme de prise en charge des enfants, de la famille ou de membres plus âgés de la famille, tout en cherchant à s'impliquer activement dans la vie professionnelle. Ces occupations multiples mettent quantité de femmes sous pression et augmentent le risque de burnout et de maladies psychiques. Les femmes issues de l'immigration et les femmes BPOC (Black People of Colour) sont souvent victimes de discriminations multiples en raison de leur origine, de leur apparence et de leur sexe.

Tous ces facteurs ont un fort impact sur la situation de vie des femmes. Les carrières des femmes et des personnes FINTA (femmes, personnes intersexes, non-binaires, transgenres, agenres) sont rarement linéaires. Elles sont marquées par des interruptions, des réductions d'horaires de travail et des tentatives de les augmenter après quelques années, ce qui se solde souvent par un échec. Les femmes plus âgées sont discriminées sur le marché du travail et mises au rancart, tandis que les femmes plus jeunes ne sont pas prises au sérieux. De plus, les femmes de tous âges sont menacées par la violence sexualisée et le sexisme sur le lieu de travail ou dans la vie de tous les jours.

La commission des femmes de syndicom exige donc que cette situation soit reconnue et prise en compte dans tous les aspects du travail syndical. Il est inacceptable que des conventions collectives de travail soient négociées sans les femmes, que des actions soient menées sans les femmes et que des décisions qui concernent directement les femmes soient prises sans elles dans les postes clés. L'égalité nous concerne toutes et tous et les aspects de l'égalité doivent être pris en compte partout, à tout moment. Les revendications ne sont pas nouvelles, elles ne sont pas non plus devenues plus importantes ou plus compliquées – il est temps que les différences salariales, la discrimination fondée sur le genre et les désavantages professionnels liés au travail de care appartiennent au passé.

### **Nous exigeons**

- L'égalité et la transparence salariales dans toutes les entreprises. Par le biais de conventions collectives, de négociations salariales et de pressions politiques, le syndicat doit veiller à ce que toutes les femmes touchent le salaire qui leur est dû.
- Des modèles de temps de travail flexibles, des horaires de travail favorables aux familles et une réduction du temps de travail doivent être discutés et toujours exigés !
- Une augmentation des congés maternité et paternité ainsi que l'introduction du congé parental dans toutes les entreprises. Le droit à une réduction temporaire du taux d'occupation en cas de parentalité doit être introduit et imposé partout.
- Il faut des mesures de prévention et des possibilités de sanction en cas de sexisme et de violence sexualisée sur le lieu de travail. Les travailleurs-euses doivent pouvoir se défendre en cas de discrimination sans craindre de perdre leur emploi.
- Analyses régulières de l'égalité au sein des entreprises et des partenariats sociaux de syndicom, avec la participation des commissions du personnel et des représentations syndicales.
- Promotion ciblée des femmes dans les organes syndicaux que sont les délégations de négociation, les comités et les commissions, ainsi qu'un contrôle régulier de la répartition entre les genres.

## **Compensation du renchérissement pour les rentes des caisses de pension**

Pour beaucoup de retraité-e-s, la perte énorme du pouvoir d'achat des dernières années est devenue un gros problème. Les rentes ne suffisent plus. Le loyer, la caisse-maladie, l'électricité – tout augmente.

Le renchérissement grignote une grande partie de la rente du 2e pilier des retraité-e-s. Les personnes ayant travaillé toute leur vie méritent une bonne rente.

Les rentes de la caisse de pension ont toujours moins de valeur, car il n'y a pas de compensation du renchérissement. La perte du pouvoir d'achat n'a plus été compensée déjà depuis de nombreuses années. Il reste donc toujours moins pour vivre; la situation est précaire pour de nombreuses personnes retraitées.

L'AVS compense normalement le renchérissement tous les deux ans. Pour les caisses de pension, il n'existe en revanche pas de mécanisme légal permettant de compenser collectivement la perte de valeur des rentes.

Il convient donc d'examiner pour les caisses de pension gérées de manière décentralisée si les rentes de vieillesse peuvent être adaptées à l'évolution des prix en fonction des possibilités financières de la caisse. La compensation du renchérissement doit être accordée à toutes les personnes retraitées.

**syndicom invite les membres des conseils de fondation des caisses de pension où sont affiliés ses membres à empoigner le thème de la compensation du renchérissement sur les rentes de vieillesse et à demander un examen approfondi avec des scénarios possibles.**

Les statuts des caisses de pension doivent être modifiés pour qu'ils comportent un mécanisme qui permette de compenser le renchérissement. Il faut également réfléchir au niveau des provisions techniques et à la valeur cible des réserves de fluctuation à partir de laquelle une telle mesure serait possible.

syndicom contacte donc aussi d'autres syndicats pour lutter ensemble contre l'absence de compensation du renchérissement sur les rentes des caisses de pension.

## **Contre la suppression des cartes multicourses à oblitérer dans les TP**

Les CFF et d'autres entreprises des transports publics veulent supprimer les cartes multicourses à oblitérer.

Les enfants et les personnes âgées sans smartphone seraient alors laissés pour compte.

Tant qu'il n'y a pas d'autres solutions pour les enfants et les personnes âgées sans Internet, cela est inacceptable.

Les transports publics sont une partie importante du service public et doivent être disponibles pour toutes et tous. La population entière doit pouvoir bénéficier sans restriction de cette offre.

La suppression des cartes multicourses désavantage avant tout les personnes âgées et les enfants.

Les TP sont une prestation classique du service public et ne doivent en aucun cas être démantelés au détriment des plus faibles.

Le syndicat syndicom s'implique pour un service public fort, car il garantit un équilibre social.

**C'est pourquoi syndicom s'engage auprès de l'organisation de branche des transports publics «Alliance Swisspass» et de l'Union des transports publics (UTP) pour le maintien des cartes multicourses très appréciées des CFF et d'autres entreprises de transport.**

## **Un cessez-le-feu, paix et une solution juste pour tous les habitants d'Israël et de Palestine**

Le 1er décembre 2023 déjà, l'Union syndicale suisse (USS) adoptait une résolution « Pour la paix et la sécurité en Israël et en Palestine : cessez-le-feu à Gaza », et constate avec inquiétude la détérioration dramatique au niveau juridique et humanitaire, selon la nouvelle résolution du 31 mai 2024.

syndicom est choqué par la spirale de la violence au Proche-Orient. En Israël plus de mille civils innocents ont été victimes de la terreur du Hamas le 7 octobre 2023. Elles/Ils ont été torturé-e-s, violé-e-s, enlevé-e-s et massacré-e-s. Depuis lors, l'armée israélienne a tué ou causé la mort à Gaza d'au moins 35 000 de civils, dont beaucoup d'enfants, dans le cadre d'une campagne militaire inacceptable. Le siège israélien de Gaza a bloqué l'entrée de produits de base tels que l'eau, la nourriture et le carburant, obligeant plus de deux millions d'habitants à lutter pour leur survie. La catastrophe humanitaire causée par 16 années de blocus illégal de la bande de Gaza occupée par Israël ne fera qu'empirer si les combats ne cessent pas immédiatement.

La guerre est toujours une mauvaise réponse et ne fait que causer des souffrances, mais dans ce cas, elle est rendue encore plus odieuse car les belligérants continuent de commettre de graves violations du droit international humanitaire et des crimes de guerre, mis en évidence par les rapports des Nations unies et des ONG. L'escalade de la violence entraîne aussi de plus en plus de souffrances et de victimes en Cisjordanie et dans la zone frontalière entre Israël et le Liban et lors d'attaques de roquettes à l'encontre d'Israël. La poursuite de la violence dans les territoires occupés illégalement par Israël en Cisjordanie constitue un autre facteur de risque d'escalade.

Nous rappelons que tous ces actes de violence sont régulièrement justifiés par des actes d'agression commis auparavant par la partie adverse. Mais cela ne change rien au fait que la terreur et les crimes de guerre et contre l'humanité commis des deux côtés n'ont aucune justification et que la violence génère toujours plus de violence.

### **C'est pourquoi nous demandons :**

- Un cessez-le-feu immédiat, sans conditions et durable de toutes les parties en conflit.
- L'armée israélienne doit immédiatement stopper ses attaques, se retirer de Gaza, lever le blocus et permettre l'accès à l'aide humanitaire urgente à Gaza.
- Le groupe terroriste Hamas doit stopper les tirs de roquettes sur Israël.
- La libération immédiate des otages capturés par le Hamas en Israël
- La libération immédiate de tous les Palestiniens arrêtés de manière extrajudiciaire.

Nous sommes solidaires avec les victimes, la population civile innocente en Palestine et en Israël. Les souffrances doivent cesser. Et nous exprimons tout particulièrement notre vive reconnaissance et notre entière solidarité aux personnes en Palestine et en Israël qui, malgré la détresse, l'épouvante et la souffrance s'opposent aux belligérants de tous côtés et continuent à s'engager pour une coexistence pacifique des populations au Proche-Orient indépendamment de la religion, de la nationalité et de l'origine : militant-e-s de partis de gauche et syndicats, ONG ainsi que pacifistes, démocrates, anti-racistes et les professionnels des médias indépendants qui essaient de maintenir une couverture journalistique.

Pour donner une chance à ces forces de la paix, il faut le soutien ferme de la communauté internationale pour une paix durable. **Ce qui est notamment nécessaire :**

- Le soutien ferme de l'aide humanitaire sur place, en particulier par l'UNRWA.
- Le renoncement à la livraison à Israël d'armes et de biens à double usage qui pourraient être impliqués dans les actes de guerre et les violations de droits humains à Gaza et en Cisjordanie ; l'abandon de tout transfert de technologie et de savoir-faire en particulier d'institutions suisses qui pourraient conduire à des violations des droits humains à Gaza et en Cisjordanie.

- Les entreprises comme Google doivent assumer leurs responsabilités tout au long de la chaîne de livraison et de valeur pour garantir que leur technologie ne viole pas les droits humains ni n'exacerbe les conflits. Il est indispensable que les entreprises de la tech telles que Google soient transparentes et s'engagent publiquement à respecter des principes éthiques qui garantissent que leurs produits et services ne peuvent pas être utilisés à mauvais escient pour soutenir l'oppression ou la violence. Les employé-e-s de ces entreprises devraient par ailleurs être informés de l'usage du code qu'ils développent. Les employé-e-s qui défendent ces principes ne doivent pas subir pour cette raison des désavantages professionnels.
- Le soutien à l'enquête de la Cour pénale internationale et de la CIJ concernant des crimes des parties au conflit.
- Le Hamas doit être désarmé durablement et dissout.
- Des sanctions appropriées contre le gouvernement israélien jusqu'à ce qu'il mette fin à la colonisation illégale dans les territoires occupés. Des sanctions contre les pays qui ont soutenu et financé les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre.
- La reconnaissance de la Palestine comme État souverain selon le droit international.
- Sous surveillance internationale, la mise en œuvre et la garantie d'une solution à deux États qui assure une coexistence pacifique, la démocratie et les droits humains pour les habitant-e-s d'Israël et de Palestine.
- Assurer la liberté des médias et préserver la sécurité des professionnels des médias qui travaillent dans la zone ou qui font des reportages depuis la zone.

syndicom demande au Conseil fédéral, à reconnaître la Palestine comme État souverain et de s'engager dans toutes les instances (y c. auprès du Conseil de sécurité de l'ONU et de la CIJ) pour ces revendications, en apportant une contribution substantielle. Nous appelons également les autorités suisses et la direction des universités à respecter le droit à la liberté d'expression et à cesser les répressions contre les manifestant-e-s pacifiques.

## **L'assemblée des délégué-e-s de syndicom dit Non à la réforme de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP 21) décidée par le Parlement, sur laquelle nous voterons le 22 septembre 2024:**

### **Pas d'arnaque et pas de vol des rentes!**

Cette réforme concerne toutes les travailleuses et tous les travailleurs. En particulier les femmes. On leur a promis de meilleures rentes en raison du relèvement de l'âge de la retraite. Or cette promesse est déjà brisée avec la réforme LPP. Dans le même temps, l'absence de compensation du renchérissement sur les rentes reste un problème irrésolu, qui frappe de plein fouet les personnes à la retraite. Et qui nous concernera toutes et tous tôt ou tard.

En 2023, les syndicats, le PS, les Vert-e-s et Bon à savoir ont lancé avec succès un référendum contre la réforme LPP. Les citoyennes ont maintenant la possibilité de décider d'accepter ou de refuser la baisse des rentes des caisses de pensions.

**Les syndicats – et donc naturellement aussi syndicom – doivent s'engager avec véhémence dans la campagne de votation pour convaincre la population de voter Non à l'arnaque de la LPP, afin que cette main basse sur notre porte-monnaie soit évitée le 22 septembre 2024.**

### **Pourquoi parlons-nous d'une arnaque des rentes**

Pour les personnes assurées, la devise est la suivante: versez plus d'argent dans la caisse de pension (jusqu'à 2400 francs par an par personne) pour toucher moins de rente une fois à la retraite (jusqu'à 3200 francs par an par personne).

D'autre part, la réforme LPP21 touchera la grande majorité de personnes actives avec une hausse de la part du salaire soumis à cotisations LPP. Cela représente une diminution inacceptable du pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs.

### **Voilà pourquoi on en arrive à une perte de valeur pour les rentes LPP**

Parce que le taux de conversion sera abaissé de 6,8 (actuellement) à 6,0% avec l'entrée en vigueur de la réforme. Cela signifie que 800 francs en moins de rente annuelle (par cent mille francs d'avoir dans la caisse de pension) seront versés aux nouvelles personnes à la retraite. Cela représente jusqu'à 3200 francs de rente en moins par an si l'on a un capital de 400 000 francs sur son compte de la caisse de pension.

Une fois de plus, il s'agit d'une tentative honteuse de la majorité bourgeoise au Parlement pour, d'une part, abaisser les rentes des caisses de pension des personnes assurées et pour, d'autre part, augmenter les bénéfices des banques et des assurances qui proposent des solutions de prévoyance. Cela ne résoudra pas le problème de l'augmentation des coûts administratifs, qui implique aussi que moins d'argent arrive aux personnes assurées.

**Bilan: ce projet, c'est à la fois une arnaque et un vol des rentes.**

**Nous ne pouvons pas l'accepter.**

C'est pourquoi, syndicom mettra le « Non à LPP 21 » au cœur de la préparation et de la manifestation pour les salaires du 21 septembre à Berne. Nous demandons à l'Union syndicale suisse d'en faire de même et de placer la manifestation du 21 septembre sous le mot d'ordre « Non à la LPP 21 ».